

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Métiers de  
l'Enseignement, de l'Éducation et de la  
Formation

ComUE Lille Nord de France

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Pierre Aguer, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - encadrement éducatif.
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - pratiques et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré

## PRÉSENTATION

Le champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de la Communauté d'universités et établissements Lille Nord de France (ComUE LNF) regroupe quatre mentions de master *MEEF* : *Premier degré* ; *Second degré* ; *Encadrement éducatif (EE)* ; *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)*. Les formations sont proposées suivant les mentions et parcours sur différents sites (Arras, Douai, Gravelines, Outreau, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq) de l'École supérieure de professorat et d'éducation Lille Nord de France (ESPE LNF), qui porte ces quatre mentions, mais également dans d'autres composantes appartenant aux universités partenaires de l'ESPE et liées à la ComUE LNF (Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral-Côte d'Opale, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis). Cet ensemble de formations est complété par des diplômes d'université (DU) étroitement liés au champ par les objectifs de formation visés et leur organisation complètement associée au fonctionnement de deuxième année de master (M2) de chacune des trois premières mentions composant le champ.

## AVIS GLOBAL

Les formations du champ MEEF constituent un ensemble cohérent et complémentaire de formations. Ce champ a été circonscrit aux diplômes de l'ESPE LNF rattaché à la ComUE LNF. Il en résulte que l'évaluation présente relève plus d'une évaluation de formations d'une ESPE collaborant avec les universités de l'académie que de l'étude d'un champ d'expertise universitaire sur une thématique fédérant un ensemble de diplômes de tout niveau en lien avec leur environnement économique et un écosystème de recherche. Pour autant les masters évalués dans ce champ n'apparaissent pas déconnectés d'autres formations du site ComUE, certaines collaborant déjà avec l'ESPE. Il ne paraît donc pas incongru d'élargir le périmètre du champ par des rattachements à titre secondaire d'autres formations dont l'intérêt gravite autour de l'objet éducation. Cela correspondrait par exemple à des licences généralistes disciplinaires dont la finalité se retrouve grandement dans les métiers de l'éducation et de la formation ou dans des formations croisant par leurs contenus ceux de l'ESPE comme des formations de didactique ou de sciences de l'éducation. Le périmètre ainsi constitué ne donnerait que plus de consistance et d'intérêt au continuum licence/master recherché dans la formation des enseignants et de visibilité aux diplômes touchant aux métiers de l'enseignement de la formation et de l'éducation. Si jusqu'à maintenant, les débouchés post-diplômes des masters *MEEF* se concentraient très fortement autour de postes de fonctionnaire de l'éducation nationale, la diminution à venir des postes ouverts aux différents concours ne fera qu'accroître la nécessité de trouver d'autres débouchés professionnels. La priorisation de cette recherche constituera certainement un des enjeux majeurs de la nouvelle période contractuelle. Même si ce travail a déjà été amorcé par les équipes pédagogiques ce qui a d'ores et déjà conduit à la mise en place d'un module de réorientation professionnelle, cette réflexion devra s'intensifier autour de la diversification des débouchés post-formation et de l'intégration dans le monde socio-économique des diplômés *MEEF*. Les poursuites d'études constituent également une voie post-diplôme qu'il convient d'encourager, les meilleurs étudiants diplômés devant pouvoir se voir proposer une telle opportunité. Un accroissement et une amélioration des interactions avec une ou des Écoles Doctorales ne pourront qu'encourager ce processus.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs des différents diplômes du champ sont spécifiés de manière très claire. Pour 3 des 4 mentions, ils tiennent à la préparation des étudiants aux différents métiers de l'éducation nationale en s'appuyant notamment sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (JO n°0165 du 18 juillet 2013). Les contenus des cours sont donc adaptés de façon à poursuivre le double objectif d'une acquisition de savoirs disciplinaires et d'une professionnalisation préparant au métier d'enseignant (*1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré*) ou de conseiller principal d'éducation (CPE). La mention *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* se démarque par ses objectifs d'approfondissement de compétences dans un domaine d'expertise et la démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles associée à une dimension recherche ; mais ces parcours sont également organisés autour de certificats d'aptitude propres à l'Éducation nationale et nécessaires à l'exercice du métier dans des contextes spécifiques. Cette formation est donc plus particulièrement réservée à un public ayant déjà une bonne expérience professionnelle. Si la visée post formation de l'ensemble de ces diplômes se situe dans l'atteinte d'un poste de fonctionnaire de l'Éducation nationale, la sélection opérée lors des concours d'admission ne permet pas systématiquement un accès à des emplois de fonctionnaire. Cette situation est particulièrement prégnante pour la mention *Encadrement éducatif* où le nombre de non-lauréats au concours de CPE est important et nécessite de développer des ouvertures professionnelles alternatives à cette voie des concours. Pour toutes les mentions, les équipes pédagogiques ont pleinement conscience de cette difficulté et doivent poursuivre leurs efforts

pour élargir la palette des possibles finalités post-formation. De nombreuses pistes de réflexion émanent déjà des équipes pédagogiques. Ainsi le master *Premier degré* propose un parcours *coopération internationale et enseignement* réservé aux non lauréats des concours ; des projets d'ouverture vers des centres d'apprentissage, et des lycées des métiers existent pour la mention *Second degré*. La coopération avec les associations complémentaires de l'école publique mériterait certainement d'être développée au-delà de l'organisation d'une seule journée de partenariat. Pour chacun des masters, les poursuites d'études en doctorat sont très rares, les conditions administratives des diplômés rendent difficile une poursuite en thèse, tout comme l'absence d'une démarche proactive de l'Ecole Doctorale visant à encourager ce prolongement d'études.

Les formations du champ présentent de nombreuses similitudes avec les mêmes masters portés par d'autres ESPE en raison du texte commun de cadrage (JO n°0200 du 29 août 2013). Au plan régional, le vivier de recrutement des masters s'étend principalement sur deux départements, le Nord et le Pas-de-Calais, correspondant au territoire académique LNF. Cette région à très forte densité de population draine dans les formations un effectif très important d'étudiants (environ 6000 inscrits à l'ESPE ces 3 dernières années) dont il faut organiser la formation. De par leurs finalités les masters du champ donnent lieu à une interaction privilégiée avec les services de l'académie de Lille qui se matérialise, de façon formalisée avec la ComUE, par la mise à disposition de l'ESPE de moyens humains conséquents pour organiser la mise en œuvre de ses missions de formations initiale et continue des personnels enseignants. Au niveau de la formation et de son organisation, cela se traduit par l'intervention d'un grand nombre de professionnels de tous statuts qui irriguent les formations de leurs compétences et connaissances des métiers de l'éducation et de leurs champs d'exercice. L'ESPE s'appuie également sur les universités régionales (université d'Artois, université de Lille, université du Littoral-Côte d'Opale, université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) pour organiser ses formations. Ainsi des enseignants-chercheurs rattachés à l'ESPE mais aussi issus de ces autres universités participent aux formations notamment dans le cadre du master *Second degré*, des composantes universitaires accueillant également des parcours de formation. Les universités contribuent au continuum de formation allant de la licence au master en organisant des modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Un travail judicieux d'harmonisation entre les universités et l'ESPE est en cours pour proposer des modules de contenus similaires et plus adéquats. Il n'existe pas de liens entre les masters *MEEF* et des masters régionaux pouvant avoir des thématiques et des finalités proches. Cet aspect serait d'autant plus intéressant à développer qu'il pourrait permettre des réorientations pour des étudiants souhaitant faire évoluer leur projet professionnel. Les 79 enseignants-chercheurs (EC) de l'ESPE se répartissent dans 24 Laboratoires universitaires, l'ESPE n'accueillant pas de laboratoire de recherche propre. Cet état de fait est contrebalancé par un aspect structurant et fédérateur de la recherche en éducation. Ainsi chaque année l'ESPE finance sur fonds propres des projets, présentés par des enseignants-chercheurs de l'académie rattachés à l'ESPE ou aux composantes des universités partenaires, mettant en lien des formateurs de différents statuts (EC et PRAG-PRCE-PE), et portant sur des questions ancrées dans le terrain scolaire. Malgré cette dynamique de recherche positive tissant des liens étroits avec les laboratoires et les enseignants-chercheurs travaillant sur l'objet de l'éducation, l'ensemble des formations souffre d'un déficit chronique d'enseignants-chercheurs particulièrement mis en lumière par l'unité d'enseignement (UE) dédiée à la *Recherche* qui ne peut compter sur un vivier suffisant pour accompagner les étudiants dans une démarche de formation « à et par la recherche ». Ce point n'est pas satisfaisant tant l'enjeu de cette UE est important pour l'accomplissement professionnel des futurs enseignants. La politique d'ouverture à l'international se heurte aux difficultés de mobilité des fonctionnaires stagiaires en M2 et à la place des concours de l'éducation en M1. Mais cet axe de l'internationalisation des formations a été priorisé par l'ESPE qui mobilise des moyens pour accroître les mobilités de ses étudiants de master au-delà d'une mobilité sectorielle liée à la dimension internationale de certains parcours (Parcours *Pilotage des Organisations scolaires en France et à l'international* de la mention *Pratique et ingénierie de la formation* ; parcours *coopération internationale* de la mention *premier degré* ou DU spécifiques). La création d'un projet de coopération transfrontalier sera évidemment une excellente occasion pour commencer à concrétiser cette politique affichée de mobilité autour des masters *MEEF* et dépasser les 20 mobilités sortantes et 10 entrantes pour des formations associées à des cohortes importantes d'étudiants.

L'organisation pédagogique des masters du champ est très lisible et prend appui sur le texte de cadrage ministériel du JO du 29 août 2013. Ainsi, si la mention *PIF* s'organise en deux blocs de compétences, les 3 mentions dédiées aux métiers de l'Éducation nationale (*1<sup>er</sup> degré*, *2<sup>nd</sup> degré* et *EE*) sont découpées en cinq blocs : disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mise en situation professionnelle auxquelles se rajoutent les unités d'enseignement (UE) de *Culture numérique/TICE* et *Langues vivantes étrangères*. Les trois UE *culture numérique/TICE*, *Langue vivantes étrangères* et *Contexte d'exercice du métier* sont communes à ces trois masters affirmant la volonté forte de partage d'une culture commune aux étudiants du domaine éducatif. Les stages occupent une place fondamentale dans les formations. La dimension intégrative de l'alternance est recherchée de façon à nouer un lien étroit entre connaissances et compétences développées dans les masters à l'ESPE et celles acquises sur les lieux de stage.

L'organisation générale des formations du champ se confronte à devoir articuler deux années aux visées dissemblables pour les étudiants : la première année tournée vers la préparation aux concours ou certificats et une deuxième année correspondant aux débuts d'exercice du métier d'enseignant ou à la prise de nouvelles fonctions en plus de la préparation d'un master universitaire sur cette période. Cette dichotomie rend donc difficile l'articulation de ces objectifs avec les différentes unités d'enseignement et ce point constitue systématiquement pour les quatre formations un point de cristallisation de mécontentement de étudiants qui ne comprennent pas toujours la logique des formations de masters universitaires dissociées de leurs besoins circonstanciels et immédiats. Les masters du champ accueillent de larges effectifs particulièrement étoffés pour les mentions *Premier degré*, et *Second degré* qui regroupent entre 1500 et 2000 étudiants chacune. Ce public hétérogène rassemble des étudiants en formation initiale, des étudiants en reconversion professionnelle et des titulaires de l'Éducation nationale. A ce public s'ajoutent en M2 les lauréats des concours qui exercent à mi-temps et les non-lauréats qui souhaitent souvent repasser les concours. Ce vivier hétérogène est traité par des parcours adaptés à la situation des étudiants de façon à leur permettre d'atteindre leur objectif. Cela conduit inévitablement à une complexification organisationnelle et administrative qui paraît être dorénavant bien maîtrisée par les équipes pédagogiques et administratives. Pour les fonctionnaires stagiaires, des dispositifs d'aide à la réussite sont présents en *premier et second degré* et activés pour les stagiaires en grande difficulté pédagogique. Le dispositif mis en place pour les non lauréats des concours à la fin de leur période à l'ESPE mériterait d'être revisité de façon à permettre d'accroître son efficience et surtout d'attirer un nombre plus important d'étudiants en recherche de nouvelles perspectives professionnelles.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont largement présentées à l'oral mais aussi diffusées dans différentes plaquettes d'information. Quelques points restent encore discutables mais ils relèvent d'un ajustement. La surcharge de travail pour les étudiants liée à l'évaluation pourtant nécessaire dans un master constitue un autre point de crispation dont la problématique ne se place pas seulement dans un périmètre étudiant mais également dans la nécessaire réflexion pour les enseignants de dépasser les frontières de l'évaluation disciplinaire. Les étudiants suivent un module *Culture numérique* leur permettant d'intégrer le numérique à leurs pratiques pédagogiques. Cet enseignement se fait essentiellement via une pédagogie de projet. Pour autant, la place dévolue à ces nouvelles technologies n'est pas satisfaisante et doit être développée tant dorénavant la place du numérique en tant qu'outil pédagogique est importante. L'enseignement du numérique pour la mention *Encadrement éducatif* pourrait être complété par l'abord des problématiques liées à un usage « responsable » du numérique et aux pratiques des élèves sur les réseaux sociaux.

Les masters sont animés par des équipes plurielles alliant des personnels d'inspection, des enseignants, des enseignants-chercheurs et des professionnels de terrain. L'investissement de chacun est variable d'une formation à une autre. Du juste équilibre à trouver dans leurs participations résulte certainement la clé de l'articulation d'un diplôme alliant formation « à et par la recherche » et professionnalisation. Une plus grande participation des enseignants-chercheurs s'impliquant dans le suivi des mémoires est donc un élément essentiel à l'existence même des formations du champ, tout comme la bonne implication de professionnels qui pourrait être revue et mieux adaptée dans la mention *Encadrement éducatif* où seulement 17 % de professionnels de terrain interviennent. Les responsabilités pédagogiques sont claires. La volonté d'associer la direction des mentions à la direction de l'ESPE LNF, au comité de pilotage ESPE/rectorat ainsi qu'au conseil d'orientation scientifique et pédagogique va dans le bon sens en termes de régulation du dispositif de formation. En raison de cette organisation et de l'importance des dispositifs au niveau de chaque mention, il résulte clairement un problème de bonne diffusion de l'information au niveau des équipes pédagogiques plurielles et des étudiants. De nouveaux modes de diffusion sont certainement à repenser pour améliorer l'état présent. Au niveau de chaque mention, un conseil de perfectionnement est installé. En raison de l'importance du nombre des parcours (*second degré*) et de la répartition géographique des sites de formations (*premier et second degré*), des pré-conseils de parcours ou de sites sont organisés. On peut regretter uniquement qu'il n'existe pas dans ces conseils de perfectionnement voire dans les différentes instances régulatrices du champ des personnalités extérieures à l'académie LNF qui pourraient apporter un autre éclairage pour nourrir les réflexions.

Les taux de réussite aux masters sont variables d'une mention à une autre, le master *Premier degré* obtenant le meilleur taux de réussite : 73 % en M1 et 71 % en M2. Ces taux de réussite sont nettement revus à la hausse si l'on ne prend en compte que les présents aux épreuves. Ce même constat est réalisé pour toutes les mentions. Toutes les formations du champ ont décidé conformément à l'arrêté du 06 juillet 2017 de limiter la capacité d'accueil du diplôme et de procéder à une sélection des candidats sur dossier et lettre de motivation. Force est de constater que seule la mention *Encadrement éducatif* a tiré profit de cette sélection pour augmenter significativement ses taux de réussite. Pour les autres formations, on reste sur un constat initial d'au moins 20 % d'étudiants ne participant à aucune évaluation, ce qui est difficilement compréhensible dans ce type de formation. Ce pourcentage après une double filtration basée sur un dispositif de préprofessionnalisation de licence qui conduit à la découverte en amont des métiers de l'enseignement et sur une sélection à l'entrée en master sur dossier doit conduire l'équipe enseignante à reconsidérer ce processus afin d'éviter ce trop grand nombre d'abandon. La mise en place de solutions alternatives pour ces étudiants

tout comme pour les diplômés non lauréats des concours constitue un enjeu fort. Au regard de ces chiffres, la mise en place d'un dispositif efficient de réorientation apparaît incontournable pour les formations du champ.

## POINTS D'ATTENTION

Les masters *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* sont étroitement liés dans leur organisation et dans leurs débouchés aux concours des métiers de l'enseignement et de l'éducation du ministère de l'Éducation nationale. Nonobstant, ces débouchés professionnels ne peuvent rester l'unique milieu d'intégration professionnelle des diplômés. Ainsi, il apparaît important de développer d'autres alternatives professionnelles. Cela devrait conduire les équipes à intégrer dans leurs diplômes des participations encore plus importantes d'associations partenaires de l'école, de développer des liens avec d'autres organismes ou secteurs professionnels travaillant autour des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation ; le champ des possibles n'étant pas si réducteur qu'il n'y paraît. D'autre part, afin de faire connaître toutes les opportunités professionnelles ouvertes aux diplômés d'un master *MEEF*, l'introduction dans les mentions de module de *réorientation professionnelle* pour les non-lauréats des concours est à encourager. Leur organisation et leurs contenus doivent conduire à un accueil plus conséquent d'étudiants non-lauréats afin qu'ils puissent y trouver la meilleure solution tenant compte de leurs aspirations personnelles et professionnelles.

Un bon moyen d'éviter un flux trop important d'étudiants à réorienter passe nécessairement par la mise en place d'un dispositif *ad hoc* afin d'éviter un abandon trop important d'étudiants en cours de formation comme observé dans les différentes mentions du champ où 20 % d'inscrits minimum ne passent pas les épreuves écrites du master. Une généralisation de modules de préprofessionnalisation en licence associée à une homogénéisation et à une meilleure adaptation de leurs contenus semble un élément incontournable tout comme la modification actuelle du processus de sélection conduisant jusque-là à l'inscription de candidats abandonnant trop rapidement la voie de l'enseignement.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement : ComUE Lille Nord de France

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Encadrement Éducatif (EE)* de l'École supérieure de professorat et d'éducation Lille Nord de France (ESPE LNF) est une formation universitaire professionnalisante en deux ans ayant comme objectif la formation des conseillers principaux d'éducation (CPE) exerçant en établissement scolaire (second degré). Elle se présente comme une formation adressée à la fois aux lauréats du concours de recrutement des CPE et aux étudiants n'ayant pas réussi ce concours. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'ESPE LNF, elle comprend au total 756 heures d'enseignement, dispensées sur le site ESPE de Villeneuve-d'Ascq. Les contenus de formation correspondent au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (J.O. du 18-7-2013).

### ANALYSE

#### Finalité

Les contenus de formation sont détaillés. De même un guide des études présentant la formation a été produit à destination des étudiants, de sorte qu'ils aient une vision précise des enseignements. Une enquête montre que 27 % des étudiants n'utilisent pas ce guide.

Depuis 2017, les étudiants sont sélectionnés à l'entrée du master. Cette sélection devrait permettre d'augmenter le taux de réussite au concours tant des étudiants inscrits en première année de master (M1) qu'en deuxième année de master (M2). L'autoévaluation indique clairement la prégnance de la préparation du concours au sein de ce master. Il doit à la fois permettre la réussite du concours, apporter les compétences attendues d'un CPE et envisager d'autres débouchés professionnels à la sortie du master pour les non-lauréats. L'autoévaluation montre que l'émergence de projets alternatifs à la préparation du concours et la mise en œuvre de parcours de formation idoines liés aux métiers de l'éducation n'est pas encore totalement aboutie. On note dans la formation l'absence d'intervenants issus d'associations complémentaires de l'école publique par exemple. Il est proposé aux étudiants de M2 non lauréats un module de réorientation qui n'attire que très peu d'étudiants. Le dossier d'autoévaluation montre que l'équipe pédagogique est consciente de la nécessité d'élargir les débouchés professionnels de ce master.

### Positionnement dans l'environnement

Le master présente de nombreuses similitudes avec les autres masters de ce type. L'arrêté master d'août 2013 en est bien évidemment la raison. Cette formation n'entre en concurrence avec aucune autre au niveau des universités partenaires de la communauté d'université de Lille Nord de France (ComUE LNF). Comme dans les autres masters *MEEF EE* les origines universitaires des étudiants sont très variées, aucune licence ne préparant spécifiquement à cette poursuite d'études.

La recherche en éducation dans l'académie s'inscrit dans une dynamique positive notamment au travers d'appel à projets structurants qui permettent de fédérer les enseignants chercheurs inscrits dans 24 laboratoires. A côté des journées d'étude organisées par les laboratoires un cycle annuel de 8 conférences est proposé et accessible en différé. Ce master est adossé à trois laboratoires (CLERSE (Centre Lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques) –UMR 8019, PSITEC (Psychologie : Interactions, Temps, Emotions, Cognition–EA 4072 de l'université de Lille et CREHS (Le Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés) EA 4027 de l'université d'Artois). L'environnement scientifique est de qualité. Pour autant, l'articulation entre la dimension universitaire et la dimension professionnelle a du mal à se faire.

Il manque à l'environnement socioéconomique des références aux associations complémentaires de l'école publique. Pour autant, des partenariats forts existent avec le rectorat, le tribunal de Lille, l'école nationale de protection judiciaire de la jeunesse, l'école de Police de Roubaix. Une journée des partenaires est organisée. Une coopération internationale est à signaler avec le ministère de l'Éducation du Paraguay qui porte sur la formation des chefs d'établissement.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible. Elle est conforme à l'arrêté master du 27 août 2013. Le tronc commun est inscrit dans l'unité d'enseignement (UE) *Contexte d'exercice* commune aux deux autres mentions (*Enseignement du premier degré* et *Enseignement du second degré*). Cette mutualisation, au départ mal acceptée par les étudiants de cette mention, est maintenant bien comprise. Elle est en effet importante afin que les professeurs et les CPE partagent une culture commune et puissent interagir pendant leur formation.

Si les étudiants indiquent que le M1 répond à leurs attentes, le M2 est moins plébiscité. Il y a là un effet structurel de la formation *MEEF* articulant formation au concours et professionnalisation. Pour améliorer cette adhésion, il est prévu de travailler à la mise en projet des étudiants et stagiaires. Pour autant, la lourdeur de la deuxième année pour les stagiaires qui sont à mi-temps en établissement mérite un autre traitement. Un dispositif d'aide renforcé est proposé aux étudiants rencontrant de grandes difficultés ; il n'a bénéficié qu'à un fonctionnaire stagiaire pour l'instant.

Les unités d'enseignement (UE) ne se compensent pas ce qui est cohérent puisqu'elles sont aussi associées à des compétences à acquérir. Il manque des précisions sur l'exploitation des travaux des étudiants en M2 afin de les valoriser.

Le numérique reste en retrait au sein de cette formation. Ceci est regrettable, d'autant plus que dans les missions d'éducation des CPE la connaissance du numérique responsable et des pratiques des élèves sur les réseaux sociaux est incontournable.

Le traitement des parcours adaptés (lauréats du concours ne devant pas justifier d'un master pour être titularisés, mais devant suivre un enseignement à l'ESPE) est pertinent et diversifié malgré une difficulté organisationnelle évidente. Le projet alternatif pour les étudiants de M2 ayant échoué le concours une seconde fois est pris en compte tardivement. Il manque une ouverture sur des métiers de l'éducation au sein des associations complémentaires de l'école publique. Cela éviterait peut-être à certains diplômés de se maintenir sur un emploi d'assistant d'éducation alors qu'ils sont titulaires du master.

La mobilité internationale bloque sur deux difficultés. La première est relative à l'absence de CPE ou de personnels ayant ce type de mission au sein des établissements scolaires dans les autres systèmes éducatifs européens. La seconde est relative à la période durant laquelle la mobilité est possible. Le calendrier du M1 est tributaire de celui de la préparation au concours. En M2, la densité des enseignements empêche une mobilité.

### Pilotage

Le master *MEEF EE* est animé par une équipe plurielle alliant des enseignants chercheurs à des professionnels de terrain. La maquette montre que la participation de ces derniers correspond à 17 %, ce qui est trop faible. La difficulté à articuler formation et par la recherche et professionnalisation réside peut-être pour partie dans cet équilibre. Les responsabilités pédagogiques sont claires. La volonté d'associer la direction de la mention à la direction de l'ESPE LNF, au comité de pilotage ESPE/Rectorat ainsi qu'au conseil d'orientation scientifique et pédagogique, va dans le bon sens en termes de régulation du dispositif de formation. Le jury et le conseil de perfectionnement sont aussi des moments d'échange.

Il est noté une volonté politique très forte en termes de démarche qualité : le dossier d'auto-évaluation est de qualité, de nombreux textes de cadrage ont été réalisés au niveau de l'ESPE pour les 4 mentions de master *MEEF*. On peut regretter uniquement qu'il n'existe pas d'instance d'évaluation comportant des personnalités extérieures.

### Résultats constatés

Les effectifs étaient importants jusqu'en 2017, année de la mise en place d'une sélection à l'entrée en master (diminution du nombre de places ouvertes). Cette mention compte maintenant 106 étudiants (56 en M1 et 50 en M2 (6 fonctionnaires stagiaires et 44 non lauréats du concours). A cet effectif, il convient d'ajouter 14 fonctionnaires stagiaires inscrits en diplôme d'université (DU) *Formation des fonctionnaires stagiaires* partageant une partie de la formation avec les étudiants inscrits en M2.

Les résultats au concours sont faibles, le concours de CPE restant l'un des concours de recrutement les plus sélectifs. On peut constater qu'une part significative des étudiants inscrits en M1 (29%) et en M2 (14%) ne passe aucune évaluation, et ceci même depuis 2017, année de mise en place de la sélection à l'entrée du master. Ce point est préoccupant. Il devrait à terme baisser si la sélection à l'entrée de master est efficace d'une part et les débouchés autres que CPE développés.

Le taux de réussite au master des étudiants présents aux épreuves est élevé (87% en M1 et 98% en M2 en 2018). Les lauréats du concours obtiennent d'excellents résultats lors de l'obtention du diplôme de master et de la titularisation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- L'auto-évaluation est de qualité et a identifié les points à faire évoluer.
- La politique de soutien à la recherche est un véritable gage d'adossement à la recherche de la formation.
- Une mention partageant avec les mentions *MEEF 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degré* de mêmes cadrages et des contenus équivalents dans certaines UE permettant ainsi de partager une culture commune.
- Plusieurs instances permettent d'échanger avec des représentants étudiants et de faire évoluer la formation et les modalités d'évaluation des étudiants.

### Principaux points faibles :

- L'articulation recherche/professionnalisation peut être renforcée
- L'absence dans la formation d'intervenants issus du monde associatif, qui nuit à l'orientation des étudiants de M2 non lauréats au concours
- La place du numérique dans la formation est trop minime

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation master *MEEF EE* est une formation somme toute classique si tant est qu'on puisse utiliser ce terme avec ce type de diplômes créés il y a cinq ans. Classique dans le sens où les ESPE qui proposent cette formation rencontrent des difficultés identiques.

Les propositions faites par l'équipe sont intéressantes. Il conviendrait d'élargir le partenariat pour ouvrir sur l'éducation au sens large le métier de CPE et donc par la suite les opportunités d'orientation pour les étudiants de M2 non lauréats du concours. Un travail reste à faire sur le numérique au sein de cette mention. C'est d'ailleurs important, tant cette dimension dispose d'un lien éducatif évident. Au-delà des espaces numériques de travail (ENT) et du portfolio, les CPE ne peuvent pas ignorer la place du numérique dans les apprentissages disciplinaires et sociaux. Au sein des établissements, ils ont une place incontournable en termes d'éducation à « l'internet responsable ». Le climat scolaire est souvent perturbé par des usages intempestifs, si ce n'est illégal, des réseaux sociaux.

Il reste que la place du concours et le satisfécit des étudiants concernant la formation en M1 montrent combien il est difficile pour l'équipe de tenir à la fois une première année de professionnalisation et une préparation au concours face à la pression des étudiants. L'année de M2 mériterait d'être mieux articulée entre formation à et par la recherche à la professionnalisation qui mobilise l'énergie des stagiaires fonctionnaires. Pour l'instant aucun dispositif n'est mis en place pour valoriser les meilleurs mémoires au sein de la communauté éducative de l'académie. Cela serait aussi un moyen pour renforcer le lien entre recherche et professionnalisation.

Afin d'améliorer la démarche qualité, il conviendrait d'introduire dans le conseil de perfectionnement des personnalités extérieures à l'académie voire le faire présider par une personnalité extérieure.



## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : PRATIQUE ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement : ComUE Lille Nord de France

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Pratique et Ingénierie de la Formation* de l'École Supérieure de Professorat et d'Éducation Lille Nord de France (ESPE LNF) est une formation universitaire professionnalisante organisée en quatre parcours : le parcours *Ecole inCLusive et Adaptation des pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques des enfants et adolescents (ECLA)* ; le parcours *Expertise de la formation (EDLF)*, le parcours *Expertise de l'enseignement du second degré (2ESD)* ; le parcours *Pilotage des organisations scolaires en France et à l'international (POSEFI)*. Ces parcours visent la formation des titulaires de l'éducation nationale. L'objectif est de les amener à un niveau d'expertise reconnue par l'Université afin de renforcer les compétences professionnelles de l'académie de Lille.

En parallèle au suivi de la formation de master, bon nombre d'étudiants suivant le parcours *EDLF* préparent le certificat d'aptitude aux fonctions de formateurs académiques (CAFFA) et le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) ; ceux du parcours *ECLA* préparent le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) et ceux du parcours *2EDS* préparent une agrégation interne. Le parcours *POSEFI* développe les compétences de pilotage pour les structures scolaires tournées vers l'international et aide les étudiants à préparer le concours pour devenir chef d'établissement. Ces formations sont proposées en deux ans et peuvent utiliser la validation d'acquis pour des entrées en 2<sup>ème</sup> année en fonction du passé professionnel et du cursus universitaire des étudiants. Selon les parcours, la formation est délivrée en présentiel ou à distance (FOAD). Une grande partie des étudiants étant des personnels de l'éducation nationale en poste à plein temps, une partie significative de la formation est proposée pendant les vacances scolaires.

### ANALYSE

#### Finalité

Cette mention vise à permettre à des personnels de l'éducation nationale (tant du 1<sup>er</sup> degré que du 2<sup>nd</sup> degré) en poste d'approfondir leurs compétences professionnelles dans un domaine d'expertise, d'adopter une démarche réflexive et construire une problématique de recherche, la confronter aux lieux d'exercice et apporter une contribution scientifique. Cette mention permet à des personnels de l'éducation nationale généralement non titulaires d'un master de développer des compétences professionnelles adossées à la recherche universitaire en lien avec des problématiques de terrain. Bon nombres d'étudiants suivent également cette formation afin d'obtenir soit une certification (CAFFA, CAFIPEMF, CAPPEI) soit un concours (agrégation

interne ou concours pour devenir chef d'établissement).

De ce fait, chaque parcours apporte en plus des attendus de ces concours ou certifications une formation adossée à la recherche conduisant chaque étudiant à la réalisation d'un mémoire. Les exigences attendues correspondent bien à celles d'un master.

Du fait de sa mise en place progressive (tout d'abord le niveau M2 en 2014 ou 2015 puis ajout d'un M1 en 2016 ou 2017) et de la mise en place par le ministère de l'éducation nationale en parallèle de nouvelles certifications (CAFFA et CAPPEI), cette mention n'est actuellement que le regroupement de 4 parcours n'interagissant pas. Cette mention se distingue très fortement des autres mentions *MEEF* par la diversité des finalités.

Certains étudiants ne saisissent pas bien l'intérêt de cette formation « à et par la recherche » considérant ces parcours avant tout comme une préparation à une certification ou à un concours ou comme devant répondre immédiatement à des préoccupations professionnelles bien précises. Les attendus de ce master devront être encore mieux exposés aux étudiants ou futurs étudiants. Néanmoins, les étudiants obtenant ce master reconnaissent la plus-value qu'il apporte par rapport à une certification ; en particulier celle de bénéficier d'une formation universitaire leur permettant d'évoluer dans leur métier de professeur.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF PIF* de l'ESPE LNF présente de nombreuses similitudes avec les autres masters de ce type. Il a une vocation académique et répond à des besoins de formations des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. De ce fait, le principal partenaire de ce master est le rectorat de l'académie de Lille et il est en lien avec le plan de formation académique du rectorat. Très peu d'étudiants ne sont pas personnels de l'éducation nationale.

Aucune collaboration avec d'autres masters du site n'est mentionnée.

Ce master bénéficie d'un environnement scientifique de qualité et est adossé à des laboratoires de recherche. Néanmoins, il n'implique pas assez d'enseignants chercheurs en particulier dans le suivi des mémoires ce qui nuit à la qualité de formation à et par la recherche. Du plus, la poursuite en thèse est difficile du fait du manque de reconnaissance de ce master par l'école doctorale.

Seul un parcours (*POSEFI*) est tourné vers l'international et bénéficie d'un financement ERAMUS+. Ce parcours bénéficie également d'un partenariat avec l'association des établissements français à l'étranger (AEFE)

### Organisation pédagogique

Au niveau de son organisation, une équipe plurielle au niveau de chaque parcours est en place. Cette équipe agrège des enseignants chercheurs, des formateurs disciplinaires, des formateurs de terrain et des représentants des corps d'inspection. Cette organisation qu'il convient de souligner reflète le pilotage académique de la formation. 1085 heures sont réalisées (tous parcours confondus) par des professionnels de terrain et 547 heures (tous parcours confondus) par des personnels de l'ESPE. L'ancrage dans un environnement professionnel est donc fortement visible. L'équilibre trouvé entre formation universitaire et activité des professionnels de terrain est à noter. Il n'existe pas de tronc commun au niveau de cette mention ou de mutualisation d'unité d'enseignement.

Les étudiants sont des enseignants en poste généralement non déchargés. Par conséquent, une partie importante de la formation se déroule pendant les vacances scolaires, période de l'année où certains formateurs ne sont pas disponibles pour enseigner. La formation est jugée lourde par ces étudiants en poste, et la piste d'allongement de la durée d'études ne semble pas explorée.

Des validations d'acquis de l'expérience (VAE) sont évidemment réalisées pour certains étudiants.

À noter l'augmentation de l'usage du numérique pour permettre aux étudiants de travailler davantage à distance. Un effort prolongé dans ce sens permettrait à la fois de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des publics et la mise en place de cours transversaux aux différents parcours (travail sur des objets communs aux étudiants). L'auto-évaluation de la mention indique qu'un travail dans ce sens est lancé.

### Pilotage

Le pilotage s'appuie sur des conseils de perfectionnement et sur des réunions d'équipe. Il n'est pas clairement indiqué si ces conseils de perfectionnement sont organisés au niveau d'un parcours ou de la mention. Evidemment, c'est au niveau de la mention qu'il devrait être organisé.

La contrepartie d'une équipe plurielle telle qu'elle a été constituée réside dans la possibilité de réunir tous les

collègues concernés en fonction de leurs agendas respectifs. On peut néanmoins regretter qu'il n'existe pas d'instance comprenant des membres extérieurs à l'académie de Lille.

Les modalités de contrôle de connaissance sont données pour chaque unité d'enseignement de chaque parcours. Aucune vision d'ensemble n'est fournie. Une réflexion est menée sur la complémentarité des parcours afin de développer des unités d'enseignement (UE) mutualisées et de créer des passerelles entre parcours.

### Résultats constatés

20 % des étudiants abandonnent ce qui n'est pas excessif pour une mention dont les étudiants sont en même temps professeurs à plein temps devant en plus réaliser un travail de recherche et préparer un concours.

Les taux de réussite tant en M1 qu'en M2 sont de l'ordre de (60-70 %), certains parcours à faibles effectifs ont des résultats qui dépendent des années pouvant passer de 20 % à 80 %. Il n'est pas indiqué si des étudiants font le choix d'acquiescer une année de master en deux ans afin de concilier vie professionnelle et suivi de ce master.

En moyenne 80 % des étudiants inscrits dans ce master et passant le CAFFA ou le CAFIPEMF obtiennent leur qualification. En ce qui concerne le CAPPEI (nouvelle certification) 66 % des étudiants inscrits l'ont obtenu. Sur ce genre de parcours, il convient aussi de renforcer l'accès aux études doctorales. Pour l'instant, ce master n'est pas bien pris en compte par l'école doctorale. Cela reste une préoccupation de l'équipe pédagogique.

L'autoévaluation est de qualité et montre une équipe réactive consciente des points forts et des faiblesses de la mention dans sa globalité.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un positionnement académique de formation des cadres de l'éducation nationale et d'autres professionnels.
- Une inscription des certifications de l'éducation nationale dans des logiques de formation universitaire.
- Une auto-évaluation identifiant les pistes d'amélioration de la mention.

### Principaux points faibles :

- Une mention avec des parcours tubulaires sans lien identifié.
- Des formations qui ne tirent pas assez profit de l'enseignement à distance.
- Une trop faible implication d'enseignants chercheurs dans la formation.
- L'absence de conseil de perfectionnement impliquant des personnalités extérieures et concernant toute la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ce master est récent puisqu'il a été créé en 2014 pour le parcours *ECLA* et en 2015 pour les autres parcours pour ce qui concerne le M2 et en 2016 voire 2017 pour ce qui concerne le M1. D'autre part, les certifications CAFFA et CAPPEI étant récemment créées par le ministère, les parcours liés à ces certifications ont dû prendre en compte les attendus de ces certifications. A ce stade de maturité, la formation n'a pas encore réussi à articuler la dimension professionnelle organisée autour des certifications et la dimension recherche attendue au niveau master. C'est un enjeu important qu'il convient de dépasser dans ce type de parcours pour nourrir un flux vers des études doctorales.

De plus, cette mention n'est que le regroupement de 4 parcours totalement indépendants. Il convient de mutualiser des unités d'enseignement et consolider l'adossé à la recherche de ces masters en y intégrant un plus grand nombre d'enseignants chercheurs. L'organisation pédagogique doit dépasser une forme « tubulaire » pour permettre aux étudiants de travailler sur des objets communs. L'autoévaluation montre que c'est une perspective de progrès retenue dans les réflexions. Il convient d'aller dans ce sens en favorisant le développement

de la formation à distance (FOAD). De même une réflexion sur les possibilités offertes aux étudiants de réaliser leur master sur plus que deux ans afin de concilier les exigences d'une formation de niveau de master et l'exercice du métier d'enseignant à plein temps pourrait être conduite.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 02 OCTOBRE 2018

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : PREMIER DEGRÉ

Établissement : ComUE Lille Nord de France

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Premier Degré* de l'École supérieure de professorat et d'éducation Lille Nord de France (ESPE LNF) est une formation universitaire professionnalisante en deux ans ayant comme objectif la formation des futurs professeurs des écoles. Elle se présente comme une formation adressée à la fois aux titulaires du concours de recrutement des professeurs des écoles et aux étudiants n'ayant pas réussi ce concours. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'ESPE LNF, elle comprend au total 729 heures d'enseignement. Les enseignements ont lieu sur les six sites de l'ESPE LNF. Les contenus de formation correspondent au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (J.O. du 18-7-2013 et à l'arrêté master du 27 août 2013).

### ANALYSE

Finalité
<p>Un guide des études présentant la formation a été produit à destination des étudiants, de sorte qu'ils aient une vision précise des enseignements. Les finalités sont clairement affichées. Toutefois, l'autoévaluation montre que les étudiants et certains acteurs de la formation ne se saisissent pas des informations mis à leur disposition.</p> <p>La principale finalité de ce master est de préparer au métier de professeur des écoles. Pour les diplômés non lauréats du concours, se mettent en place progressivement des modules d'enseignement en 2<sup>ème</sup> année (M2) préparant les étudiants à une insertion professionnelle autre que celle de professeur des écoles. Cette question demeure un axe de travail bien identifié pour l'avenir. Il est à noter également un parcours intéressant intitulé <i>Coopération internationale et enseignement scolaire</i> ouvert en M2 réservé aux non-lauréats du concours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Répartie sur six sites de l'ESPE LNF, cette formation est donc positionnée au niveau académique. Les maquettes de formation sont les mêmes sur tous les sites, certaines évaluations sont réalisées également au niveau de la mention et le jury de la mention est unique.</p> <p>Les universités de la région ont mis en place, en lien avec l'ESPE, dans leur licence des unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation. Il n'est pas indiqué dans le dossier la proportion des étudiants de 1<sup>ère</sup> année de</p>

master (M1) ayant suivi ces UE en licence et le bénéfice qu'ils en ont tiré. L'équipe pédagogique agrège des enseignants-chercheurs, des formateurs de l'ESPE non enseignants-chercheurs, des formateurs de terrain et des représentants des corps d'inspection. Cette organisation qu'il convient de souligner reflète le pilotage académique de la formation. Le rectorat apporte des moyens humains importants au travers d'une convention manifestant ainsi son engagement dans la formation de la mention *MEEF 1<sup>er</sup> degré*.

L'environnement recherche est satisfaisant ; la recherche en éducation dans l'académie s'inscrit dans une dynamique positive notamment au travers d'appel à projets structurants qui permettent de fédérer les enseignants-chercheurs inscrits dans 24 laboratoires. A côté des journées d'étude organisées par les laboratoires un cycle annuel de 8 conférences est proposé et accessible en différé.

La politique d'ouverture internationale se manifeste par la participation à un projet Erasmus facilitant la mobilité des enseignants, la mise en place d'une bourse adaptée aux mobilités de stage court et l'existence d'un parcours *Coopération internationale et enseignement scolaire*. Du fait que les étudiants financent souvent leurs études en travaillant d'une part et que les lauréats de concours ont le statut de fonctionnaire stagiaire d'autre part, cette mobilité n'est pas significative d'étudiants.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible. Les UE *Contexte d'exercice*, ainsi que *Culture numérique et TICE* sont communes aux trois mentions (*1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif*) affirmant ainsi la volonté d'un partage d'une culture commune. Les UE disciplinaires et didactiques utilisent de façon inégale le numérique de telle sorte que des ponts entre cette UE dédiée au numérique et les autres enseignements sont difficiles à établir. Le manque de matériel dans certaines écoles ne permet pas non plus aux étudiants de pouvoir exploiter leurs compétences acquises dans ce domaine. Les UE *Initiation à la recherche* et *Mise en situation professionnelle* jouent bien leur rôle et s'articulent avec les autres enseignements. Quant à l'UE de langue étrangère, force est de constater que la majorité des étudiants (comme dans les autres ESPE) n'atteint pas le niveau B2 à la fin du master *MEEF*.

Il a été décidé de regrouper dans les UE 1 et 2 tous les enseignements disciplinaires et didactiques. En M1 et M2, le français et les mathématiques ne représentent environ qu'un tiers du volume horaire de cette unité d'enseignement. Aucun dispositif n'est proposé pour les étudiants arrivant avec un niveau faible en mathématiques ou en français afin de leur apporter un soutien spécifique. De même, il n'est pas mentionné de lien entre les différents enseignements disciplinaires, ni de projets interdisciplinaires qui permettraient de mobiliser les compétences développées dans différentes disciplines et de limiter le nombre d'évaluation. Il n'est pas mentionné de note seuil à partir de laquelle une note dans une discipline n'est pas compensable.

Les expériences en situation et les stages en M1 et M2 sont très bien considérées par les étudiants à tout point de vue. Ces expériences professionnelles fondamentales, sont intégrées à la formation et sont cadrées par un cahier des charges connu des étudiants, des tuteurs, des chefs d'établissement et formateurs qui s'approprient les objectifs et attendus de ces stages.

Différents dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place pour les non lauréats au concours inscrits en M2. Ces dispositifs sont intéressants mais aucune donnée quantitative ne permet d'en connaître l'efficacité. D'autre part, un accompagnement des fonctionnaires stagiaires réalisé par les deux tuteurs a fait l'objet d'un travail du conseil d'orientation scientifique et pédagogique afin de le rendre encore plus adapté à leurs besoins de formation. Enfin un dispositif propose aux fonctionnaires stagiaires rencontrant des difficultés un accompagnement spécifique. Aucun élément chiffré n'est donné concernant le nombre d'étudiants en bénéficiant ni de leur réussite en fin d'année.

L'auto-évaluation pointe des obstacles institutionnels, culturels et matériels persistants à l'instauration d'une alternance intégrative et d'un accompagnement personnalisé des étudiants et stagiaires, ainsi qu'une pression évaluative trop importante empêchant ainsi les étudiants et stagiaires de se former. Si on peut adhérer à ces constats une formation des formateurs pourrait non seulement renforcer les compétences, mais aussi créer une culture de l'évaluation, de l'alternance intégrative en lien avec le travail réalisé au sein du pilotage à propos de la démarche qualité.

### Pilotage

Au niveau de l'ESPE existent plusieurs instances visant à faire interagir les différents acteurs de la formation, en l'occurrence pour la mention *1<sup>er</sup> degré*, l'ESPE et le rectorat : comité de pilotage, bureau élargi, conseil d'orientation scientifique et pédagogique, conseil d'école, comité de direction élargi. L'existence de ces instances est précieuse. Elle permet de fixer des orientations politiques claires et une cohérence entre les 4 mentions *MEEF* portées par l'ESPE. Aucune instance propre à la mention n'est mise en place qui permettrait de traiter les questions spécifiques aux problèmes que peut rencontrer la gestion de la mention *1<sup>er</sup> degré*, mention regroupant 1800 étudiants délocalisés sur 6 sites. Cette organisation ne permet pas une bonne diffusion des informations et des cadrages au niveau des équipes pédagogiques plurielles et des étudiants et ne parvient pas à apporter des solutions à des problèmes organisationnels (calendrier universitaire et calendrier du concours ou du jury de titularisation).

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités établies et connues des étudiants. Les différentes UE ne sont pas compensables ce qui est pertinent puisqu'elles permettent de développer des compétences indispensables. Mais la compensation entre disciplines au sein des UE 1 et 2 autorise des lacunes. Pour tenter d'y remédier, le règlement des études indique qu'une note inférieure à 6/20 dans l'une des disciplines se voit affectée d'un coefficient 4 en première et seconde sessions. Ceci n'est pas acceptable ; en aucun cas les coefficients peuvent être modulés en fonction des notes obtenues.

Il est noté une volonté politique très forte en termes de démarche qualité : le dossier d'auto-évaluation est de qualité bien que certaines données statistiques ne soient pas faciles à trouver ou à interpréter, de nombreux textes de cadrage ont été réalisés au niveau de l'ESPE pour les 4 mentions *MEEF*. On peut regretter qu'il n'existe pas d'instance d'évaluation comportant des personnalités extérieures.

### Résultats constatés

Cette mention compte maintenant 1842 étudiants (1066 en M1 et 776 en M2 (483 fonctionnaires stagiaires et 293 non lauréats du concours). A cet effectif très important, il convient d'ajouter 354 fonctionnaires stagiaires inscrits en DU *Formation des fonctionnaires stagiaires* partageant une partie de la formation avec les étudiants inscrits en M2 *MEEF 1<sup>er</sup> degré*.

Lorsque l'on prend en compte le nombre très important d'étudiants de master *MEEF*, la délocalisation de la formation sur 6 sites, l'ampleur de la réforme qu'il a fallu mettre en œuvre depuis 2013 et l'augmentation significative du nombre de postes au concours qui a conduit les enseignants à réaliser des heures complémentaires, les résultats obtenus pour la mention *1<sup>er</sup> degré* sont bons, les pistes d'amélioration sont pertinentes afin de corriger certains problèmes rencontrés actuellement ou pour améliorer le dispositif actuel.

Cependant, environ 20 % des étudiants en M1 et en M2 ne participent à aucune évaluation. Ceci est préoccupant et montre que la sélection à l'entrée du master n'est pas efficace. Les modalités d'entrée en master ne sont pas décrites.

Il serait important que ces données statistiques soient plus claires et diffusées.

Il est indiqué que 15 % d'une promotion se retrouve donc en situation de revoir son projet professionnel et de faire valoir l'ensemble des compétences acquises sur le marché de l'emploi. Les dispositifs proposés ne sont pas investis par les étudiants. Si ce phénomène est connu dans les autres ESPE (le deuil d'une profession par échec au concours est long), il n'en demeure pas moins que l'ESPE LNF tente de mettre en place des dispositifs permettant aux étudiants de valoriser leurs compétences auprès d'employeurs potentiels. Une organisation est sans doute à trouver avec les associations complémentaires de l'école publique, avec les collectivités territoriales de sorte à permettre l'organisation de stages pour ces étudiants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La volonté de bâtir avec les universités de la région un réel continuum de formation licence-master *MEEF 1<sup>er</sup> degré* est bien réelle.
- La politique de soutien à la recherche est un véritable gage d'adossement à la recherche de la formation.
- Plusieurs instances permettent d'échanger avec des représentants étudiants et de faire évoluer la formation et les modalités d'évaluation des étudiants.
- Une mention partageant avec les mentions *MEEF 2<sup>nd</sup> degré* et *MEEF Encadrement éducatif* de mêmes cadrages et des contenus équivalents dans certaines UE permettant ainsi de partager une culture commune.
- La démarche d'auto-évaluation de qualité, elle a identifié les points à faire évoluer mais doit s'inscrire dans la durée.

### Principaux points faibles :

- Une proportion d'étudiants ne participant à aucune évaluation trop élevée (20 %).
- La diffusion et la prise en compte des cadrages réalisés au niveau de l'ESPE encore imparfaites.
- Des relations entre l'ESPE et le rectorat qui pourraient être plus efficaces.
- Les modalités de connaissances doivent s'assurer de l'acquis des compétences dans toutes les disciplines.
- Les données concernant la réussite au concours ne sont pas très précises.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les propositions faites par l'équipe sont intéressantes en regard des problèmes identifiés dans une autoévaluation de qualité.

Afin d'alléger le travail à produire pendant ces deux années de master, il faut qu'un véritable continuum de formation licence-master soit mis en place et que les étudiants arrivent en master *MEEF 1<sup>er</sup> degré* avec des compétences en mathématiques, français, langues étrangères d'une part et une première connaissance du métier. Ce continuum doit aussi être pensé avec le rectorat après la titularisation.

Les différentes UE ne sont pas compensables néanmoins au sein d'une UE il y a compensation. Dans ces UE regroupant les enseignements disciplinaires et de didactique, il faudrait instaurer des notes minimales pour certaines (mathématiques et français) voire toutes les disciplines afin qu'un étudiant ne puisse pas négliger une discipline. Cela supposerait évidemment de bien définir les compétences minimales à acquérir dans chaque discipline. Comme le volume horaire en français et mathématiques est limité, il conviendrait de fournir des compléments en français et mathématiques en M1 et en M2 pour les étudiants faibles dans ces disciplines.

Il faudrait intégrer dans les conseils de perfectionnement des personnalités extérieures à l'académie voire le faire présider par une personne extérieure.



## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION : SECOND DEGRÉ

Établissement : ComUE Lille Nord de France

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* mention *2<sup>nd</sup> Degré* de l'École supérieure de professorat et d'éducation Lille Nord de France (ESPE LNF) est une formation universitaire professionnalisante en deux ans ayant comme objectif principal la formation des futurs professeurs du 2<sup>nd</sup> degré. Elle se présente comme une formation adressée à la fois aux titulaires du concours de recrutement des professeurs du 2<sup>nd</sup> degré et aux étudiants n'ayant pas réussi le concours de recrutement. Cette formation, portée par l'ESPE LNF, est issue d'une collaboration entre les universités partenaires de ce projet (Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale et Université Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis). Cette formation est dispensée sur 13 sites d'enseignement, elle comporte 34 parcours ou options dont 7 proposés sur plusieurs sites. Les contenus de formation correspondent au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (J.O. du 18-7-2013 et à l'arrêté master du 27 août 2013).

### ANALYSE

#### Finalité

Cette formation professionnalisante qui vise à former les futurs enseignants du second degré et à les préparer au concours de recrutement allie nécessairement des savoirs disciplinaires et professionnels. Cette formation est lourde et très exigeante, quel que soit le parcours, et le dossier met bien en avant les problématiques rencontrées par les équipes dans la mise en place des objectifs, comme chez les étudiants pour lesquels des dispositifs d'aide à la réussite sont nécessaires.

L'auto-évaluation montre que les informations et cadrages relatifs à la formation bien que présents sur le site web diffusent de façon très imparfaite auprès de tous les acteurs de la formation y compris les étudiants. Ceci s'explique par le nombre de parcours concernés, leur délocalisation sur 13 sites et le nombre très important d'étudiants.

Pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année (M2) non lauréats du concours (qui constituent environ la moitié des étudiants inscrits en M2), il est permis de suivre à nouveau des unités d'enseignement qui préparent à la partie disciplinaire du concours. Il n'est pas indiqué d'autres débouchés que celui de professeur. S'il leur est proposé de suivre un module de réorientation professionnelle très peu (13) le suivent. Dans tous les cas, comme dans les autres ESPE, il est presque impossible à un étudiant à la fois de réussir le M2 et de s'investir dans une nouvelle préparation au concours.

### Positionnement dans l'environnement

Cette formation est positionnée au niveau académique conformément à l'arrêté master du 27 août 2013. Cependant, les effectifs par parcours et par site ne sont pas fournis et aucune justification n'est donnée pour justifier la nécessité de localiser certains parcours sur plusieurs sites.

Il est mentionné que les universités ont développé des parcours de pré-professionnalisation mais que leur contenu n'a pas toujours été pensé en lien avec l'équipe pédagogique du parcours *MEEF* correspondant. D'autre part, il n'est pas indiqué dans le document la proportion des étudiants ayant suivi ces unités d'enseignement de pré-professionnalisation et le bénéfice qu'ils en ont tiré.

En ce qui concerne la recherche, c'est une priorité de l'ESPE et des unités de formation de recherche (UFR) partenaires que la formation y soit pleinement adossée. La recherche en éducation dans l'académie s'inscrit dans une dynamique positive notamment au travers d'appel à projets structurants qui permettent de fédérer les enseignants chercheurs inscrits dans 24 laboratoires. A côté des journées d'étude organisées par les laboratoires un cycle annuel de 8 conférences est proposé et accessible en différé.

Malgré le potentiel scientifique du site, le nombre d'heures dédiées à la formation à et par la recherche est inégal et dépend du parcours. Il conviendrait d'harmoniser le nombre d'heures et les compétences attendues au niveau de la mention. Enfin, le nombre d'enseignants chercheurs (50) impliqués dans le suivi des mémoires *MEEF* reste trop faible ce qui nuit à la qualité de l'accompagnement.

Concernant le positionnement à l'international, l'ESPE LNF possède des partenariats avec des universités en Europe dans le cadre d'Erasmus et propose la mobilité dans les études et les stages aux étudiants mais pour les fonctionnaires stagiaires de M2 cette mobilité est impossible. Cependant, la situation géographique frontalière permet la mise en place de projets de coopération avec le réseau franco-néerlandais autour de la formation d'enseignants en français et néerlandais en France, Belgique francophone et Pays-Bas, véritable atout de la formation.

### Organisation pédagogique

Le contenu des unités d'enseignement (UE) partagées entre le disciplinaire, la recherche et la didactique ainsi que la répartition du volume horaire entre le M1 et le M2 sont cohérents avec les exigences de la formation. Dans le cas des parcours dispensés sur plusieurs site les maquettes sont les mêmes, certaines évaluations sont réalisées au niveau de la mention, le jury de la mention est unique. Des pré-jurys sont organisés au niveau de parcours afin de permettre à chaque équipe pédagogique d'analyser les situations individuelles. Formation professionnalisante, les liens entre théorie et pratique sont constamment mis en avant, voire même travaillés explicitement dans certaines UE avec les formateurs et les tuteurs, ce qui est un véritable point positif de la formation. La répartition des heures de cours et de travaux dirigés dans les différentes UE varie beaucoup en fonction des parcours sans que cela soit justifié et discuté.

Les expériences en situation et les stages en M1 et M2 *MEEF* sont très bien considérés par les étudiants à tout point de vue. Ces expériences professionnelles fondamentales sont intégrées à la formation et sont cadrées par un cahier des charges connu des étudiants, des tuteurs, des chefs d'établissement et formateurs qui s'approprient les objectifs et attendus de ces stages.

De manière positive, la formation a mis en œuvre plusieurs dispositifs pour accompagner les étudiants non lauréats au concours et leur offrir une nouvelle préparation en M2 voire une réorientation : 3 heures par étudiant sont débloquées sur les fonds propres des universités pour la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes ; un module de réorientation professionnelle de 50 heures a été créé. L'accompagnement se fait également pour les fonctionnaires stagiaires avec l'élaboration du *Dispositif d'accompagnement renforcé* qui a pour vocation d'encadrer les stagiaires en grande difficulté. On regrette qu'aucune donnée chiffrée ne soit communiquée permettant d'apprécier ces dispositifs intéressants.

Alors que l'utilisation des nouvelles technologies est un aspect fondamental de la formation des futurs enseignants le volume horaire dédié à l'UE *Culture numérique et TICE* est très faible. Mais l'ESPE cherche à aller plus loin avec le lancement depuis 2016 d'un appel à projets appelé *Innovations pédagogiques TICE* incitant les équipes des formateurs à créer des outils numériques innovants à destination des étudiants. Une réflexion est également menée afin de rapprocher cette UE et l'UE de *Didactique*.

### Pilotage

Au niveau de l'ESPE, existent plusieurs instances visant à faire interagir les différents acteurs de la formation, en l'occurrence pour la mention 2<sup>nd</sup> degré, l'ESPE, les universités partenaires et le rectorat : comité de pilotage, bureau élargi, conseil d'orientation scientifique et pédagogique, conseil d'école, comité de direction élargi. L'existence de ces instances est précieuse. Elle permet de fixer des orientations politiques claires. Néanmoins, l'auto-évaluation établit que malgré l'existence de ces instances, la diffusion des informations reste imparfaite.

Au niveau de l'organisation de la mention *MEEF 2<sup>nd</sup> degré*, une équipe plurielle au niveau de chaque parcours est en place impliquant les équipes pédagogiques des différents sites et composantes universitaires impliqués, l'inspecteur référent de la discipline et des formateurs de terrain. Cette équipe échange avec des représentants étudiants. Le rectorat apporte des moyens humains importants pour la formation, une convention reliant l'ESPE et le rectorat existe manifestant ainsi l'engagement du rectorat dans la formation de la mention *MEEF 2<sup>nd</sup> degré*.

La part d'enseignement réalisée par chacun des partenaires n'est pas détaillée. Il est indiqué uniquement la proportion des intervenants mais comme tous les intervenants n'ont pas la même implication dans la formation, ces chiffres ne sont pas très intéressants. Enfin, il est noté que le nombre de vacataires est trop élevé ce qui complique la gestion des différents parcours.

Il est noté une volonté politique très forte en termes de démarche qualité : le dossier d'auto-évaluation est de qualité bien que la multitude d'annexes rende difficile de trouver des informations essentielles, de nombreux textes de cadrage ont été réalisés. Il existe des conseils de perfectionnement mais ne comportant que des acteurs de la formation et des étudiants de l'académie de Lille. On peut regretter uniquement qu'il n'existe pas d'instance d'évaluation comportant des personnalités extérieures.

### Résultats constatés

Cette mention compte maintenant 2083 étudiants (1318 en M1 et 765 en M2 (347 fonctionnaires stagiaires et 418 non lauréats du concours). A ces effectifs importants, il convient d'ajouter 558 fonctionnaires stagiaires inscrits dans un diplôme d'université (DU) *Formation des fonctionnaires stagiaires* partageant une partie de la formation avec les étudiants inscrits en M2.

Lorsque l'on prend en compte le nombre très important d'étudiants de la mention master *MEEF 2<sup>nd</sup> degré*, la délocalisation de la formation sur 13 sites, l'ampleur de la réforme qu'il a fallu mettre en œuvre depuis 2013 et l'augmentation significative du nombre de postes au concours qui a conduit les enseignants à réaliser des heures complémentaires, les résultats obtenus pour cette mention sont bons pour les étudiants passant les examens ; les pistes d'amélioration sont pertinentes afin de corriger certains problèmes rencontrés actuellement ou pour améliorer le dispositif actuel.

Néanmoins, le nombre d'étudiants ne passant aucune évaluation est très préoccupant : près de 35 % des étudiants de M1 et de M2 ne passent aucune épreuve. Or, aucun élément n'est donné sur le processus de sélection mis en œuvre en M1, en particulier dans les parcours associés à des concours sélectifs et à des taux de réussite au concours faibles. La proportion d'étudiants inscrits en M2 sans être lauréats est très élevée, et ceci d'autant plus que ces étudiants ne doivent pas obtenir majoritairement le master et que le master ne propose pas d'autres débouchés. Seule une sélection pertinente en M1 permettra de réduire cette proportion d'étudiants ne participant pas aux évaluations d'une part et de non-lauréats inscrits en M2.

Le pourcentage de réussite aux différents concours n'est pas donné ce qui est regrettable car il constitue un indicateur important. Il n'est pas indiqué le taux de réussite en master pour les différents parcours, ni les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains parcours (manque de viviers d'étudiants de qualité, caractère très sélectif du concours), ce qui est regrettable.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La volonté de bâtir avec les universités de la région un réel continuum de formation licence-master MEEF 2<sup>nd</sup> degré est bien réelle.
- La politique de soutien à la recherche est un véritable gage d'adossement à la recherche de la formation.
- Une mention partageant avec les mentions *MEEF 1<sup>er</sup> degré* et *Encadrement éducatif* de mêmes cadrages et des contenus équivalents dans certaines UE permettant ainsi de forger une culture commune.
- Plusieurs instances permettent d'échanger avec des représentants étudiants et de faire évoluer la formation et les modalités d'évaluation des étudiants.

### Principaux points faibles :

- La proportion (30%) d'étudiants en M1 et M2 ne participant à aucune évaluation est préoccupante.
- Des données essentielles ne sont pas fournies : nombre d'étudiants par parcours et par site, taux de réussite (aux concours et aux années de master des différentes populations étudiantes), modalité de sélection à l'entrée du M1.
- Il n'est pas indiqué les problèmes spécifiques que peuvent rencontrer certains parcours et les dispositifs mis en place pour y répondre.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation qui englobe 34 parcours différents dans 4 universités plus l'ESPE LNF est nécessairement très lourde et rencontre des problèmes afférents aux contenus-mêmes de la formation. Si les responsables mettent tout en œuvre pour faciliter l'aide à la réussite, la question de la réussite au master et à l'insertion professionnelle des étudiants échouant au concours reste essentielle dans cette formation surtout si le nombre de postes ouverts au concours baisse.

Le processus de sélection en M1 doit permettre de réduire significativement le nombre d'étudiants inscrits et ne passant aucun examen d'une part et la proportion des étudiants réussissant le M1 *MEEF* mais échouant au concours puisque le métier d'enseignant reste le principal (voire l'unique) débouché professionnel affiché.

Les compétences que doivent acquérir les étudiants pendant leur licence pour réussir leur master *MEEF* sont maintenant bien identifiées. Il faudrait, lors du prochain contrat, que ces parcours de pré-professionnalisation soient établis suite à une discussion entre les équipes pédagogiques des licences concernées et celle du parcours *MEEF* correspondant ; cela doit concerner les UFR mais aussi les instituts universitaires de technologies (IUT) pour les parcours technologiques.

Afin de consolider la démarche qualité, il serait pertinent que les conseils de perfectionnement intègrent des personnalités extérieures à l'académie voire soient présidés par une personnalité extérieure.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

## Champ de formations Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

ComUE / ESPE Lille Nord de France

### CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019

#### VAGUE E

#### Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe de direction et les responsables des quatre mentions du master MEEF de l'ESPE LNF ont pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation du HCERES et remercient vivement les experts pour le travail qu'ils ont accompli.

La lecture du rapport montre que le champ de formations MEEF de l'ESPE LNF répond à ses objectifs de qualité et de cohérence malgré l'environnement complexe dans lequel il s'inscrit (lourds effectifs (6000 étudiants), 4 universités partenaires, 19 sites de formation).

Le rapport "Champ de formations" nous semble cependant très partiellement exploité, ce qui nous paraît regrettable compte-tenu du temps investi pour sa réalisation. Dans les rapports des quatre mentions du master, les points de vigilance soulignés par les experts avaient été pour l'essentiel pointés par les équipes de mention qui ont fait l'effort d'entrer dans une réelle démarche d'auto-évaluation telle que préconisée par le HCERES. Ces points de vigilance ont donc déjà pour l'essentiel été pris en considération dans la réflexion engagée pour le projet d'accréditation.

#### Les observations générales que nous souhaitons formuler sont néanmoins les suivantes :

##### 1- Le nécessaire élargissement des débouchés professionnels pour les non-lauréats des concours d'enseignement et de CPE

Nous sommes bien conscients de la nécessité d'une telle politique qui constituera un des axes du prochain projet, dans un contexte encore plus complexe où la place des concours sera probablement repoussée en fin de M2. Nous envisageons d'intégrer dans les prochaines maquettes MEEF d'une part, un module qui visera dès le M1 la construction et la diversification progressives du projet professionnel des étudiants, et d'autre part des éléments de formation (module et/ou parcours dédié) en vue d'une préparation à l'enseignement dans les établissements français à l'étranger ou plus largement à l'international.

La mention "Encadrement éducatif" réfléchit quant à elle à la mise en place d'un second parcours de formation de cadres dans le secteur associatif en lien avec la jeunesse, associant plusieurs partenaires de ce secteur professionnel.

Les poursuites d'études en doctorat pour nos meilleurs étudiants sont plus complexes à encourager car ces étudiants sont presque toujours lauréats de concours et ont d'abord pour priorité de pérenniser leur réussite en occupant les fonctions professionnelles que leur ouvre le concours. Le projet de poursuite en doctorat émerge souvent plus tard, après quelques années d'exercice, où ces étudiants devenus professionnels nous sollicitent pour les accompagner dans un projet de thèse. C'est pourquoi nous envisageons de créer à destination de ces professionnels un parcours au sein de la mention PIF conduisant au doctorat. Ce parcours sera construit en lien avec les écoles doctorales des universités régionales auprès desquelles nos encadrants HDR sont inscrits.

Le rapport insiste sur les liens à créer avec les associations partenaires de l'école publique et leur participation plus importante au sein de la formation afin d'élargir les débouchés professionnels du master MEEF. Nous aimerions obtenir plus de précisions à ce propos et sur l'identification de ces associations susceptibles d'offrir de réels débouchés professionnels aux étudiants du master MEEF. Il est à noter que plusieurs partenaires de l'École sont associés dans les maquettes de formation des parcours adaptés et que, depuis quatre ans, l'ESPE LNF organise pour tous les fonctionnaires stagiaires une journée de formation obligatoire « La journée des partenaires » sur son campus de Villeneuve d'Ascq.

#### 2- La place du numérique dans les formations MEEF

La place du numérique dans le master MEEF est aujourd'hui plus importante et plus conséquente que celle dévolue et mise en visibilité au sein du module "Culture numérique et TICE" car nombre d'enseignants et de formateurs mobilisent de manière intégrée le numérique dans leur enseignement au sein des cinq unités d'enseignement du master MEEF. Cette intégration du numérique dans la formation sera néanmoins encore amplifiée dans les prochaines maquettes où celui-ci devrait devenir une dimension structurante dans chacune des unités d'enseignement. Un investissement important en terme d'innovations pédagogiques et de formation de formateurs est d'ores et déjà engagé au sein de l'ESPE LNF pour permettre l'atteinte de cet objectif.

#### 3- La place des enseignants chercheurs dans les formations MEEF

L'augmentation nécessaire de notre potentiel de formateurs et notamment d'enseignants chercheurs a été signalée dans notre rapport d'auto-évaluation comme un élément d'alerte. Si notre politique d'emplois a visé depuis 2013 à recruter en priorité des enseignants-chercheurs (34 depuis 2013, ce qui après la campagne d'emplois 2019, nous amène à moitié d'enseignants-chercheurs dans notre corps professoral), cette politique reste insuffisante dans un contexte de doublement de nos effectifs d'étudiants qui rend ces moyens supplémentaires encore insuffisants au regard de nos besoins d'encadrement de nos formations et des mémoires des étudiants.

#### 4- Les indicateurs d'abandon en cours de formation

Les chiffres présentant le % d'étudiants ne participant à aucune évaluation interrogent les équipes sur les éléments et les modes de calcul utilisés par les experts du HCERES pour construire cet indicateur. Les équipes ne sont donc pas en mesure de confirmer ou d'infirmer ces taux, elles apportent toutefois des éléments d'éclairage dans les observations qui suivent.

## Observations de l'équipe du master MEEF "Encadrement éducatif"

### 1- L'absence d'intervenants issus du monde associatif

L'équipe a cherché à impliquer dans la formation de nombreux partenaires comme indiqué dans le rapport (tribunal de Lille, ENPJJ, école de police...). Toutefois la remarque récurrente sur l'absence d'intervenants et de liens avec les associations complémentaires de l'école publique interroge l'équipe qui souhaiterait avoir des éléments plus précis permettant l'identification de ces associations et le type de débouchés qu'elles sont susceptibles d'offrir aux étudiants de la mention.

### 2- Précisions sur l'exploitation et la valorisation des travaux des étudiants de M2

La valorisation des travaux et de la réussite des étudiants de M2 se réalise au sein de la mention à travers plusieurs manifestations et concours : le concours "Mon mémoire MEEF en 180 secondes" (une étudiante de la mention lauréate en 2016 du concours régional), le concours académique "Non au harcèlement" (deux étudiants de la mention récompensés en 2016), un projet sur l'éducation citoyenne d'un de nos étudiants a également été récompensé par la préfecture d'Arras en 2018. Enfin, une cérémonie annuelle de remise de diplôme valorise les réussites de l'ensemble des diplômés.

D'autres modes de valorisation et d'exploitation sont à l'étude afin de mieux faire connaître et diffuser les meilleurs travaux, projets et mémoires de nos étudiants (sous forme de publication, de présentation, de diffusion...).

### 3- La place essentielle du numérique

Le numérique a toute sa place au sein de cette mention. L'UE CNT qui est commune à l'ensemble des mentions, ne constitue que la partie rendue visible. Elle est complétée par des apports dans les autres unités d'enseignement et notamment dans l'UE1, l'UE2, l'UE3, l'UE4 et l'UE5 où le numérique dans ses usages mais aussi dans les problématiques qu'il pose chez les élèves et dans les EPLE constitue une dimension importante de la formation délivrée. Les usages du numérique, les réseaux sociaux, le cyber-harcèlement, la littératie numérique sont quelques-unes des thématiques largement abordées durant la formation et considérées comme objet de recherche dans les mémoires des étudiants. L'équipe a toutefois conscience de l'enjeu que constitue le numérique dans la formation des futurs CPE et continue de réfléchir à l'intégration encore plus forte de cette dimension dans la maquette future.

### 4- La place des professionnels au sein de la mention

La participation des professionnels (CPE et chefs d'établissement) dépasse largement le chiffre de 17% annoncé dans le rapport. Si l'on prend en compte le profil des formateurs, plus de 50% des heures d'enseignement effectuées dans la mention le sont par des formateurs d'origine professionnelle (CPE et chefs d'établissement principalement). Certains de ces formateurs ont le statut de formateurs académiques, d'autres sont des vacataires et enfin l'ESPE LNF a fait l'effort de recruter deux CPE à temps plein qui effectuent la presque totalité de leur service d'enseignement dans cette mention (et ont donc aujourd'hui un statut de PRCE). Ces recrutements ont permis d'asseoir la dimension professionnelle de cette mention ainsi que le développement de liens privilégiés assorti d'un maillage territorial plus fort avec les EPLE, les professionnels participant à l'accueil de nos étudiants en stage et l'équipe enseignante de la mention.

## 5- Les résultats au concours

Les résultats des étudiants de la mention au concours CPE ne sont pas faibles : ils se situent au-dessus du pourcentage moyen d'admission au niveau national. Dès lors que ce concours est extrêmement sélectif, le nombre de lauréats est forcément peu élevé. Nous faisons en sorte d'augmenter progressivement les résultats de nos étudiants au concours externe, et parallèlement nous les préparons au concours interne de CPE au sein duquel nos étudiants très souvent AED en EPLE sont généralement bien placés.

## 6- Les indicateurs d'abandon en cours d'étude

Les effectifs d'étudiants diminuent entre le M1 et le M2 de manière forte, ce qui explique la part importante d'étudiants ne passant aucune évaluation notamment en M1. Ce constat peut être éclairé par le fait qu'il n'existe pas de licence dédiée régulant l'accès à cette mention, que la prépro mise en place dans les universités a concerné exclusivement jusqu'ici les métiers de l'enseignement (et non le métier de CPE) et qu'encore trop d'étudiants s'orientent vers cette mention avec une forte méconnaissance, malgré nos efforts d'information lors des salons et journées portes ouvertes, des attendus et de la sélectivité du concours qu'ils découvrent dès lors durant le M1. Cette prise de conscience tend à les démobiliser au regard notamment d'une situation sociale qui généralement les oblige à avoir une activité professionnelle pour subvenir à leurs besoins mais qui est peu compatible avec l'investissement nécessaire à la réussite au concours.

Ces constats ont amené l'équipe à réinterroger sa politique d'admission depuis 2016. Elle envisage encore de la faire évoluer pour éviter ces abandons et faire en sorte de sécuriser davantage le parcours des étudiants entrants en M1.

### **Observations de l'équipe du master MEEF "Premier degré"**

#### 1- Proportion d'étudiants ne participant à aucune évaluation

Il serait intéressant de savoir comment les experts ont calculé ce taux d'étudiants ne participant pas aux évaluations (20%). Toutefois, des explications peuvent être fournies :

- en M1, certains étudiants inscrits ne passent pas les examens car ils sont soit déjà détenteurs d'un M1 ou un M2 autre que celui du MEEF, ou soit dispensés de diplôme. Lors de leur inscription, ces étudiants ne font pas part de leur situation familiale ou ne nous donnent que leur diplôme de licence. Ils viennent essentiellement pour préparer le concours, bénéficier de la mise en stage et des cours, et enfin de l'accompagnement pour la préparation du dossier de l'oral 1.
- en M2, les étudiants non lauréats du concours font souvent le choix de se concentrer sur la repréparation au concours et ne valident de ce fait que quelques UE ou aucune UE. Cela leur permet de refaire une année de M2 en tant que Fonctionnaire Stagiaire l'année suivante.

#### 2- Existence d'instances propres à la mention premier degré

Dans la mention « premier degré », de manière spécifique, s'organisent des temps de concertation à différents niveaux :

- les concertations du Master mention « premier degré » mobilisent les responsables de Sites et de mention autour des questions de mise en œuvre et d'organisation de la formation ;

- les concertations de site qui réunissent le responsable de Site et son équipe pédagogique afin de d'appliquer, d'ajuster, de discuter les préconisations/recommandations/sujets de discussions proposées par l'équipe de Direction ;
- les concertations élargies de site réunissant l'équipe pédagogique et son responsable ainsi que les personnels académiques (EMF, CPC, PFA, IEN, DEA, IENA...) afin de présenter et de discuter les choix politiques et les orientations liés à l'évolution de la maquette de formation ;
- les conseils de perfectionnement réunissent les Responsables de Mentions, les Responsables de Site, les Coordonnateurs disciplinaires, des représentants des services académiques et des représentants des étudiants afin d'évaluer la formation par les usagers et de proposer des pistes d'amélioration ;
- le groupe de travail sur l'alternance réunit les Responsables de Mention et de site, les représentants des services académiques (IENA, IEN, CPC, EMF). Ce groupe échange particulièrement sur les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement des fonctionnaires stagiaires ;
- des réunions disciplinaires intersites coordonnées par chaque coordonnateurs disciplinaires et en présence des enseignants des disciplines ;
- à chaque semestre, suite aux examens, le jury d'examen se réunit en février pour les sessions 1 des semestres 1 et 3, puis en mai pour les sessions 1 des semestres 2 et 4. Le jury d'examen des sessions de rattrapage (session 2 de tous les semestres) et d'année ont lieu en juin. Y sont présents, le directeur de l'ESPE, les deux co-responsables de la mention premier degré, les six responsables de site, les coordonnateurs disciplinaires et deux représentants des services académiques (les IEN adjoints).

Pour autant, certains collègues ne s'emparent toujours pas des outils mis à leur disposition, tout comme les étudiants.

### 3- Notes minimales en UE1 et UE2

Le rapport HCERES indique qu'il faudrait instaurer des notes minimales, notamment dans les UE 1 et 2 pour certaines disciplines, notamment le français et les mathématiques, voire pour toutes les disciplines.

Le rapport fait mention que dans ces UE, un coefficient est appliqué lorsque qu'une note d'un élément constitutif de ces UE était inférieure ou égale à 6. D'un côté, le rapport indique que c'est inacceptable, de l'autre, il nous fait remarquer qu'un étudiant ne doit négliger aucune discipline contenue dans ces UE. Le fait de coefficienter les notes inférieures ou égales à 6 indique à chaque étudiant qu'aucune discipline enseignée à l'école primaire n'est à négliger et qu'une base minimale de connaissances et de compétences dans chaque discipline est nécessaire pour enseigner dans le premier degré. Le fait d'apposer un coefficient est juridiquement recevable et n'est pas plus inacceptable que de mettre une note seuil en deçà de laquelle l'étudiant ne peut être admis.

### 4- Les modalités de connaissances permettant de valider les acquis de connaissances et de compétences des étudiants de M1 et de M2

Chaque fiche disciplinaire dans les guides des études pointe les objectifs poursuivis et les compétences travaillées qui seront évaluées lors du semestre.

5- Résultats au concours CRPE en % et sélection en master

Année d'inscription des étudiants	2014	2015	2016
Année N	78,6	78,6	73
Année N-1	2,9	4,9	3,4
Année N-2	3,7	1,7	2,2
Année N-3	3,5	1,4	0,8
Année N-4		0,5	0,5
Année N-5			0,9
Avant 2010	1,4	1	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>88,1</b>	<b>81,3</b>

Ces résultats montrent que le taux de réussite des étudiants inscrits à l'ESPE en master (M1 et M2) mention « premier degré » a diminué de 2014 à 2016. Ceci est à relier à l'augmentation du nombre d'inscrits durant ces trois années. Jusqu'en 2017, aucune sélection n'avait été réalisée à l'entrée au master. A partir de 2017, une sélection a été effectuée sur la base des notes de licence, d'un CV, d'une lettre de motivation manuscrite de 4 pages maximum, de la participation à un module de préprofessionnalisation en lien avec les métiers de l'enseignement, de l'acquisition du PSC1 et du brevet de 50 m de natation.

Il serait maintenant intéressant de comparer l'effet de la sélection à l'entrée au master sur les résultats au concours depuis 2017. Le dispositif évoluera encore pour la rentrée 2019 puisque l'équipe de direction a fait le choix de compléter le contenu du dossier par un test d'admission en français et en mathématiques.

**Observations de l'équipe du master MEEF "Second degré"**

1- La proportion (30%) d'étudiants en M1 et M2 ne participant à aucune évaluation.

Cet indicateur est intéressant mais nous souhaiterions connaître la méthodologie de construction de cet indicateur.

Nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse :

Il ne s'agit pas de confondre abandon de formation et participation aux examens. De nombreux étudiants suivent la formation sans participer à la totalité des examens et, ce, pour plusieurs raisons :

- Certains sont dispensés du titre de master (père ou mère de 3 enfants...) et font le choix de se concentrer sur les stages.
- Certains sont déjà détenteurs d'un diplôme de master ou équivalent et font le même choix.
- De nombreux étudiants non lauréats du concours et inscrits en master 2 suivent la formation en M2 mais se focalisent uniquement sur les épreuves de concours afin d'augmenter leur chance de réussite au concours.

L'ensemble de ces raisons expliquent un chiffre élevé d'étudiants défailants dans les résultats des jurys de session.

2- Des données essentielles ne sont pas fournies : nombre d'étudiants par parcours et par site, taux de réussite (aux concours et aux années de master des différentes populations étudiantes), modalité de sélection à l'entrée du M1

Nous avons ajouté dans le tableau ci-joint les effectifs par année et par parcours disciplinaire ainsi que les taux de réussite aux diplômes par année.

Concernant la réussite au concours, il est extrêmement difficile d'avoir une vision exhaustive et objective des taux de réussite dans la mesure où :

- le concours peut être obtenu en M1, en M2, avant le M2 (sans passer par le M1) et après obtention du master – pour ces deux catégories de lauréats, nous ne pouvons avoir les résultats de réussite car ils ne sont pas inscrits à l'ESPE LNF et peuvent passer le concours dans une autre Académie,
- de nombreux lauréats de concours quittent l'Académie en tant que fonctionnaire-stagiaire en M2 et sortent des effectifs lors de l'année de M2,
- les taux de réussite aux concours dépendent aussi bien de la qualité de la formation que nous dispensons que du nombre de candidats et du nombre de postes,
- les taux de réussite aux concours où un faible nombre de nos étudiants sont inscrits et/ou un faible nombre de postes sont mis au concours ne sont pas significatifs (et d'une année sur l'autre peuvent passer de 0 à 100 %).

Concernant les modalités de sélection en M1 :

- nous avons mis en place des commissions par parcours afin de sélectionner les candidatures,
- nous avons mis en place un guide des candidatures en spécifiant les licences requises pour accéder aux parcours disciplinaires,
- nous faisons voter en conseil d'école une capacité d'accueil à l'échelle de la mention 2<sup>nd</sup> degré afin de garantir de bonnes conditions d'encadrement pédagogique, cette capacité d'accueil est globale et reflète la somme des capacités de chaque site pour chaque discipline (nous ne pouvons les fixer pour les parcours).

3- Il n'est pas indiqué les problèmes spécifiques que peuvent rencontrer certains parcours et les dispositifs mis en place pour y répondre

Selon les parcours, les effectifs peuvent être extrêmement variés (de 6 à 300 étudiants) rendant la mise en place des maquettes de formation difficiles ou couteuses sur certains sites de formation.

En règle générale, les ouvertures de parcours se réalisent pour un seuil de 16 étudiants. Dans le cas de formation à faible flux (peu de candidats et/ou peu de postes), les seuils peuvent être plus bas en accord avec les universités partenaires.

Dans le cadre des formations en PLP PLT, de nombreuses UE fonctionnent par mutualisation (notamment les UE 3 recherche et UE 2 didactique) afin de proposer des formations soutenables financièrement. Ces formations sont souvent dotées d'un formateur académique disciplinaire malgré des effectifs faibles.

### Observations de l'équipe du master MEEF "Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)"

#### 1- Articuler la dimension professionnelle organisée autour des certifications et la dimension recherche

La dimension professionnelle pour chaque parcours est prise en compte en appuyant les apports et moments réflexifs sur les expériences professionnelles des étudiants. La difficulté constatée dans l'articulation entre les attentes relatives aux certifications et à la diplomation est comprise comme un point d'attention pour les formateurs afin d'aider à l'intégration des dimensions liées à la recherche et celles liées à la professionnalisation, et pour les partenaires rectoraux et universitaires afin de favoriser l'appropriation fine et commune de la démarche réflexive scientifiquement nourrie. Cet enjeu d'une plus grande articulation entre ces différentes dimensions est central dans l'objectif notamment d'augmenter le flux des meilleurs de ces étudiants vers le doctorat.

#### 2- Quatre parcours indépendants : mutualisation des unités d'enseignement

La dimension commune à ces quatre parcours est celle de l'approche par les compétences professionnelles qui sont les entrées des unités d'enseignement. Cependant, l'organisation de plages horaires communes est rendue impossible par des calendriers de formation différents pour les quatre parcours. L'équipe envisage néanmoins de réfléchir à la mise en place de moments de formation communs sur les problématiques transversales à ces parcours.

#### 3- Favoriser la FOAD

Dès cette année, une part d'enseignement à distance a été organisée sous forme de rendez-vous synchrones permettant d'accompagner plus finement les étudiants. Cette dimension sera davantage développée encore dans le prochain projet.

#### 4- Donner la possibilité aux étudiants de réaliser le master en plus de deux ans

Les unités étant capitalisables, les étudiants peuvent prendre le temps qui leur est nécessaire pour obtenir le master. L'ancrage dans leurs pratiques professionnelles qu'ils maintiennent pendant leur parcours, constitue, même s'il réduit le temps consacré au master, un atout à leur analyse réflexive et à leur questionnement de recherche.

A Villeneuve d'Ascq, le 18 mars 2019

Pr. Mohamed OURAK

COMUE  
LILLE NORD DE FRANCE  
365 Bis, rue Jules Guesde  
BP 50458  
59650 Villeneuve d'Ascq

Pr. Sébastien JAKUBOWSKI

ESPE  
LILLE NORD DE FRANCE  
Le Directeur

Pr. Sébastien JAKUBOWSKI  
Directeur de l'ESPE LNF

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)